

Produits  
phytosanitaires



*Un sol vivant,  
Une plante forte,  
Des récoltes de qualité!*



# BOUILLIE BORDELAISE SOLAISE

FONGICIDE ANTI-MILDIOU et ANTI-TAVELURE

Homologation n° 9200359

Produit de traitement anti-Mildiou et anti-Tavelure bien connu (20 % de cuivre métal). Présentation en poudre mouillable WP, donc porter un masque à poussière lors des manipulations. Peut être mélangé à l'ensemble de nos spécialités sans problème.

## Utilisation et mode d'emploi :

Utiliser à la dose de 1 à 3 kg/ha suivant la pression des maladies (dose homologuée Mildiou Vigne : 25 kg/ha, Pommiers-Poiriers 1,25 kg/hl de bouillie). Pour les arbres fruitiers, des sensibilités variétales au cuivre existent ; effectuer un essai préalable.

## Classement et phrases de risque :

- H410 : Très toxique pour les animaux aquatiques. Entraîne des effets néfastes à long terme.
- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 : Tenir hors de la portée des enfants.
- P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
- P391 : Recueillir le produit répandu.
- P501 : Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination de déchets agréée.
- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- SPe3 : Zone non traitée de 50 mètres en arboriculture, 20 mètres en Vigne et Pomme de terre et 5 mètres en Tomates et Aubergines par rapport aux points d'eau.
- SPo5 : Ventiler jusqu'au séchage de la pulvérisation les zones/serres avant d'y accéder.
- EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## Conditionnement :

Sacs de 25 kg. **Stocker dans un local fermé hors de la portée des enfants.**